



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053

HARIS JUIN 2024

Numéro 013

Éditée par le Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études
Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO)

Université Alassane OUATTARA

Histoire et Analyses des Relations
Internationales et Stratégiques
(HARIS)

N°013 Juin 2024

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



Indexations internationales



<https://reseau-mirabel.info/revue/19498/Haris>



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23388>

auréHAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/224412>



Administration de la Revue

Directeur Scientifique :
Professeur M'BRA EKANZA
Simon-Pierre (Professeur
Emérite du CAMES,
Université Félix Houphouët-
Boigny)

Directeur de Publication :
CAMARA Moritié (Professeur
Titulaire d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Directeur de Rédaction :
KOUAKOU N'DRI Laurent
(Maître de Conférences
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

**Coordonnateur de
Publication :** SILUE Nahoua
Karim (Maitre-assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Trésorière : YAO Elisabeth
(Maître-assistante en Histoire
économique, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Chargés de diffusion : KEWO
Zana (Assistant d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Péleforo Gon
Coulibaly, Côte d'Ivoire),

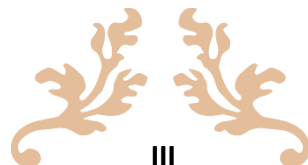
KPALE Boris Claver (Assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Webmaster : Kouakou
Kouadio Sanguen (Assistant
Département de
Mathématique et
Informatique, Université
Alassane OUATTARA)

Éditeur : Laboratoire
d'Histoire des Relations
Internationales, des Études
Stratégiques et Politiques
(LAHRIESPO), Université
Alassane OUATTARA)

Website : <http://www.revue-haris.org>

Courriels : cerriua01@gmail.com / contact1@revueharis.org



Comité Scientifique

-M'BRA EKANZA Simon-Pierre, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-KOULIBALY Mamadou, Professeur agrégé d'Economie, (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-Abdoulaye BATHILY, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-Jean-Noël LOUCOU, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-KOUI Théophile, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-Francis AKINDES, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-ALLADAYE Comlan Jérôme, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

-SAADAOUI Ibrahim Muhammed, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies -Tunisie)

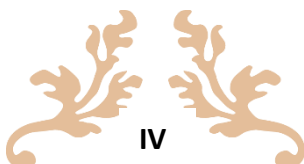
-Ousseynou Faye, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-Samba Diakité, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

-ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-GBODJE Sékré Alphonse, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



Comité de Lecture

-**BATCHANA Essohanam**, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-**AKROBOU Agba Ezéquier**, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-**CAMARA Moritié**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

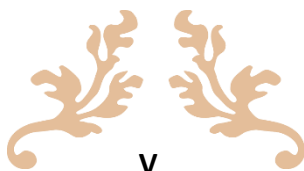
-**GUESSAN Benoit**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**N'Guessan Mohamed**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**Ernest YAObI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

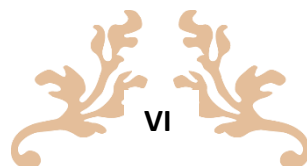
-**GOLE Antoine**, Professeur Titulaire d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

-**BAMBA Abdoulaye**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)



Adresse aux auteurs

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue <http://www.revue-haris.org>). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



Sommaire

Dr. Mamady BAMBA

La culture de la banane et la politique phytosanitaire dans les exploitations agricoles de la Guinée Française (1890-1958).....8-17

DIANDA Inoussa & OUEDRAOGO Boukaré

La mise en œuvre au Burkina Faso de la Coopération UE-Burkina Faso dans le domaine des Transports.....18-28

SOME Youortol Jules Omer

Approche analytique de l'application de la Convention de l'UNESCO de 1960 concernant la lutte contre la discrimination dans l'enseignement au Burkina Faso.....29-45

Ignace KOFFI

Examens des crises politico-militaires en Côte d'Ivoire de 1993 à 2011.46-52

N'TA Anoh Georges & COULIBALY Pediomatehi Ali

Phénoménologie des coups d'Etats au Moyen-Age à travers les exemples Abbasside et Carolingien.....53-67

Nahoua Karim SILUE & Konan Olivier KOUAME

L'Impact des bases militaires étrangères sur la République de Djibouti (1977-2017).....68-79

ARNAUD NOEL VOULA EMVOUTOU

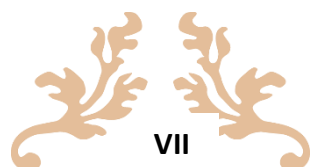
Géopolitique des LGBT en Afrique noire : Philosophème d'une résistance sur fond de choc des civilisations et de biomimétisme sexuel.....80-100

Ladislav NZE BEKALE

La Charte Africaine des Valeurs et Principes de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale : Perspectives de localisation d'une société pacifique101-117

OUAMELE N'Da Adjoua Marcelline & OUATTARA Kacoumani Mesmer

Contexte et enjeux de l'internationalisation du conflit armé de la République Démocratique du Congo de 1996 À 2003.....118-131





PHENOMENOLOGIE DES COUPS D'ETAT AU MOYEN AGE A TRAVERS LES EXEMPLES ABBASSIDE ET CAROLINGIEN

N'TA Anoh Georges

Enseignant-chercheur (Teacher Researcher) / Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire / (nta.anoh@ufhb.edu.ci)

COULIBALY Pediomatehi Ali

Enseignant-chercheur (Teacher Researcher) / Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire (alipedio@yahoo.fr).

Résumé

Cette étude se propose d'analyser les motifs et le déroulement deux coups d'Etats produits relativement à la même période mais sur des espaces et des civilisations différentes voire opposées: les Coups d'Etat abbasside et carolingien. L'objectif est double. Il s'agit de montrer que les coups d'Etat apparaissent indépendamment du système de gouvernance, de la religion pratiquée et est transhistorique contrairement au procès fait en Afrique noire à la démocratie. Ensuite, identifier des systèmes, des structures et des spécificités dont la découverte légitime leur prétention scientifique. Pour réaliser ce travail, l'étude s'appuie sur des biographies, des diplômes, des Annales, des chroniques. En exploitant ces sources, on y découvre que les Coups d'Etat s'y déroulent *mutatis mutandis* pour les mêmes motifs qu'aujourd'hui en Afrique Noire exception de l'influence religieuse, plus préminente au Moyen Age.

Mots-Clés : Coup d'Etat, Omeyyades, Abbassides, Mérovingiens, Carolingiens, Christianisme, Islam.

Abstract

The aim of this study is to analyze the motives and course of two coups d'état that took place at relatively the same time but in different, even opposing, spaces and civilizations: the Abbasid and Carolingian Coups d'état. The aim is twofold. Firstly, to show that coups d'état appear independently of the system of governance or religion practiced, and are trans-historical, in contrast to the trial of democracy in Black Africa. Secondly, to identify systems, structures and specificities whose discovery legitimizes their scientific claim. To achieve this, the study is based on biographies, diplomas, annals and chronicles. Exploiting these sources, we discover that Coups d'Etat take place *mutatis mutandis* for the same reasons as today in Black Africa, with the exception of religious influence, more prominent in the middle Ages.

Keywords: Coup d'Etat, Umayyads, Abbasids, Merovingians, Carolingians, Christianity, Islam.

Introduction

La résurgence des Coups d'Etat ces trois dernières années¹ en Afrique noire est source d'énormes inquiétudes du point de vue politique, social et économique. Face à cela, divers travaux ont été effectués. Certains tentent d'expliquer les facteurs de cette résurgence. D'autres discutent des solutions visant à prévenir de probables putschs. Un troisième groupe accentue ses réflexions sur la conduite à tenir face à ceux déjà existants (Pabanel Jean-Pierre, 1985 ; Souaré Issaka K., 2007 ; Laurent Pierre-Joseph, 2000, p.169-181). Dans cet élan, cet article se veut comme une contribution à cet effort de recherche.

Le regard vers un passé plus éloigné temporellement et spatialement par le biais de la comparaison contribue essentiellement à mieux comprendre les situations des crises contemporaines. Par ailleurs, le motif de l'imposition de la démocratie aux africains, jadis habitués au système monarchique, est particulièrement utilisé pour justifier la répétition des coups d'Etat.

A cet égard, cette étude montre au contraire que les coups d'Etat apparaissent indépendamment du système de gouvernance, de la religion pratiquée et est transhistorique. D'autres facteurs bien plus dynamiques permettent d'expliquer leur éclosion. Mais avant de poursuivre, il convient de définir les termes du sujet.

Au XVII^e siècle, le coup d'Etat désigne l'acte extraordinaire, d'une extrême importance que le roi pose pour ce qu'il conçoit comme relevant du salut de l'Etat. En ce sens, le coup d'Etat au XVII^e siècle est une réaction légitime et légale contre le désordre (J-L. Harouel, 2007, p.27). Cependant, s'il jouit d'une bonne considération, puisqu'il est interprété comme une réaction contre le danger, une tentative de restaurer l'ordre ou un coup de majesté, il perd progressivement cette aura qui l'entoure dans les décennies qui précèdent et suivent la Révolution française (Roberto Nigro, 2013, p73).

L'état de sa définition actuelle permet de prendre en compte des réalités temporellement plus éloignées. C'est ainsi que pour la période médiévale, il convient de retenir qu'il y'a « coup d'Etat », chaque fois qu'un régime, une dynastie, ou une monarchie est renversé (e), déposé (e) voire éliminé (e) contre la coutume et au profit d'une autre entité.

Quant à la phénoménologie, elle n'a pas de définition univoque. Il désigne l'observation et la description des phénomènes et de leurs modes d'apparition, considéré indépendamment de tout jugement de valeur². Rapporté à ce sujet, ce terme permet de mettre l'accent sur la tentative de saisir les coups d'Etat tels qu'ils se présentent au Moyen Âge.

Le cadre spatio-temporel se rapporte au royaume Franc et à l'empire musulman durant le Haut Moyen Âge³. En définitive, cette étude

¹ De 2021 à 2023, l'Afrique Noire a enregistré 14 coups d'Etats sur le continent. Tandis que de 2010 à 2020, le chiffre est porté à 17.

² Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), Lexicographie – Phénoménologie, Disponible sur le site : <https://www.cnrtl.fr/definition/ph%C3%A9nom%C3%A9nologie>, Consulté le 03/04/2024.

³ Durant la période étudiée, le royaume sous l'autorité des rois francs comprend l'Austrasie, la Neustrie, la Bourgogne, la Provence et l'Alamannie. Quant à l'empire musulman, il s'étend de l'Espagne à la Transoxiane. Le siège du pouvoir se trouve à Damas. Aussi, bien que ce travail étudie des phénomènes dont les explications courent sur plus de deux siècles, celui-ci concentre l'essentiel de son analyse sur la période entre 750 et 754,

visé à saisir la nature des coups d'Etat au Moyen Âge à travers les exemples carolingiens et abbassides ; deux entités aux géographies et civilisations différentes voir opposées⁴. L'objectif *in fine* est d'identifier des systèmes, des structures et des spécificités dont la découverte légitime leur prétention scientifique⁵.

Pour réaliser ce travail, l'étude s'appuie sur des biographies, des diplômes, des Annales, des chroniques⁶.

Les coups d'Etat contrairement aux révolutions interviennent généralement par le biais d'un groupe de personnes restreint mais politiquement ou militairement important. Leurs motifs peuvent relever d'ambitions personnelles et/ou traduire une volonté de bouleversement d'un ordre social, économique et politique jugé catastrophique. C'est pourquoi, la question principale à analyser dans cette présente étude est la suivante : Comment saisir à partir des exemples abbassides et carolingiens le déroulement des coups d'Etat au Moyen Âge ? Subsidièrement, nous tentons de saisir les spécificités qui permettent de comprendre leur nature et ce qui les démarquent des putschs contemporains ?

date respectif des « coup d'Etats » abbasside et carolingien.

⁴ Le choix des coups d'Etat abbasside et carolingien est motivé par des raisons objectives. Ils sont beaucoup plus documentés. Ils se produisent pratiquement à la même période. Chacun des États représente le monde chrétien et le monde musulman abstraction faite de l'empire byzantin. Les deux coups d'Etat se réalisent différemment mais atteignent les mêmes résultats.

⁵ La bibliographie abonde sur les questions relatives à la révolution abbasside ou carolingienne. Cependant, l'originalité de l'étude réside en l'idée de comparaison et

Les réponses à ces interrogations se structurent autour de deux axes essentiels :

- Les signes avant-coureurs des coups d'États carolingien et abbasside
- Révolution douce, révolution violente: Chronique de deux coups d'Etats au Moyen Âge.

1- Les signes avant-coureurs des coups d'États carolingien et abbasside.

Cette première partie vise à détecter les signes avant-coureurs qui rendent les renversements politiques et dynastiques mérovingiens et omeyyades inévitables.

1-1. Echec du système de gestion politique

L'échec du système de gestion politique se ressent généralement à plusieurs niveaux. Dans le cas d'espèce, les limites liées aux règles de succession, l'inadéquation du système de gouvernement et la mauvaise gestion politique et sociale soulignent cet échec des pouvoirs mérovingiens et omeyyades.

Dans l'historiographie française, les historiens ont pris l'habitude de désigner Dagobert Ier (629-639) comme étant le dernier grand et

d'élaboration de structures liées aux coups d'Etat au Moyen Âge.

⁶ Eginhard, *Vie de Charlemagne*, éd. Et trad. Louis Halphen, Paris, 1923 ; la *Clausula de unctioe Pippini regis*, éd. Bruno Krusch, dans *MGH, Scriptores rerum Merovingicarum*, I-2, Hanovre, 1885 ; Les *Annales regni Francorum*, Édition Fr. Kurze, dans les *Scriptores rerum Germanicarum*, Hanovre, 1895 ; Le *Liber Historiae Francorum*. Diplôme de Childéric III en faveur de Stavelot et Malmédy (Pardessus, *Diplomata et chartae*, t. II, p. 387, n° 575). Du côté du monde musulman, les chroniques de Tabari et Al-Fakhri Ibn Tiqtaqa représentent nos principales sources.

véritable monarque mérovingien ayant régné après les illustres Clovis Ier (481-511) et Clotaire II (613-629). Et de fait, après son règne, les rois successifs se font progressivement dépouiller de leur autorité par leur *major Palatii*. Cette perte progressive du pouvoir des derniers rois mérovingiens sont dus à plusieurs facteurs.

Le facteur explicatif proéminent est relatif à la règle de succession issue des coutumes franques qui conduit les souverains à transmettre leur pouvoir, le royaume à leurs progénitures légitimes mâles. Clovis l'avait fait en partageant son territoire entre ses quatre fils Thierry, Clodomir, Childebert et Clotaire. Il est de même pour Clotaire Ier (511-561). Les désavantages liés à ce type de partage successoral sont évidents. Il provoque un morcellement du territoire, affaiblit l'autorité des différents souverains et cause des conflits qui se terminent généralement par des fratricides.

A la mort donc de Dagobert I^{er}, le scénario se reproduit. Il partage le royaume entre ses deux fils Clovis II, roi de Neustrie et de la Bourgogne (639-657) et Sigebert III, roi d'Austrasie (633-656).

⁷ Les maires du palais sont des hauts dignitaires de la cour des rois mérovingiens. Il y avait un maire du palais dans chaque royaume traditionnel mérovingien. A l'origine, le maire du palais est l'intendant du roi, c'est-à-dire un serviteur en charge des affaires domestiques du palais. A la mort de Dagobert, ce serviteur proche du pouvoir devient un soutien indispensable pour les jeunes rois. Il finit par usurper petit à petit la réalité du pouvoir. Si on qualifie les derniers rois mérovingiens de « rois fainéants » (rois qui font néant = qui ne font rien), c'est précisément parce que les puissants maires du palais font tout à leur place sauf coiffer la couronne (Histoire de France, Les Maires du Palais, Disponible sur le site : <http://his.nicolas.free.fr/Personnes/PageDynastie.php?mnemo=MairesPalais>, Consulté le 24-04-2024).

C'est durant le règne de Dagobert Ier (roi d'Austrasie 623-639) en 623, qu'apparaît à la tête de l'administration, le maire du palais⁷ Pépin de Landen, l'ancêtre des carolingiens que les sources décrivent comme économiquement puissant. Lorsque le royaume est divisé, ce dernier se met au service du roi Sigebert III où il réussit à rendre sa charge héréditaire.

Chez les omeyyades, l'inadéquation du système de gouvernement est l'un des facteurs explicatifs de leur échec. En effet, après la mort de Muhammad, les califes rashiduns (les trois premiers) ont rapidement écarté l'idée d'une succession dynastique du califat⁸.

Ils ont privilégié suivant les circonstances le système de désignation personnelle (avec l'élection d'Abu Bakr et Omar) ou le vote restreint ou collectif (avec l'élection d'Uthman et Ali). Le calife choisi ou élu recevait l'approbation de la Oumma avant de se soumettre à la ba'ya. Ce dernier prêtait alors serment de gouverner en respectant les principes religieux et les règles sociales institué par Allah au travers de son prophète.

⁸ Cet extrait de la chronique de Tabari permet de se faire une idée précise. Ce passage concerne le calife Umar. Dans l'agonie, ce dernier convoque un conseil de cinq personnes afin qu'ils puissent organiser et choisir le prochain calife. Ce dernier d'ailleurs devait provenir de ce conseil. Ainsi, dans les discussions, le conseil suggéra à Umar de désigner l'un d'entre eux de son vivant afin d'éviter tout quiproquo. Cependant devant son aboulie, « l'un des cinq dit alors : « Prince des croyants, nomme ton fils Abd Allah ». Umar l'apostropha en ces termes : « Que Dieu te fasse périr ! Par Dieu, ce que tu viens de dire tu ne l'as dit ni en vue de Dieu, ni dans l'intérêt des musulmans ! [...]C'est vous les six personnes que j'ai désignées comme membres du Conseil, qui devez nommer l'un d'entre vous ». Al-Tabari, *Histoire Universelle*, Trad. H. Zotenberg (1980), t.3, p. 273-280.

Ce système avait l'avantage et le caractère de concerner (par participation) la communauté musulmane naissante. Il créait une forme de consensualisme entre les croyants et ce, en dépit de sa contestation par Ali, cousin et gendre du prophète, qui estimait que le pouvoir devrait revenir à la famille biologique de Muhammad.

Cependant, lorsque les omeyyades accèdent au pouvoir califal, ces derniers suppriment simplement cette pratique et instaurent un système monarchique dynastique. Cette mesure a pour effet immédiat d'écarter du trône tous ceux qui n'appartiennent pas au clan des Banu Umayya et précisément les descendants de Mo'awiya. Les conséquences logiques de cette entreprise a été l'éclatement de la Oumma et la formation d'une opposition politique et religieuse multiple, particulièrement révoltée contre le pouvoir omeyyade, à telle enseigne que chaque succession au trône débouchait inexorablement vers un conflit armé.

En dehors de cela, il faut ajouter la mauvaise gestion du pouvoir par les souverains omeyyades et mérovingiens principalement à la fin de leur règne. Chez les derniers, cette gestion laxiste du pouvoir se matérialise par le caractère « fainéant » de leurs rois. Chez les premiers, au-delà des révoltes et des mouvements insurrectionnels, la mauvaise gestion administrative de l'empire et les luttes intestines⁹ expliquent leur déclin.

Un cheikh de cette famille dont les propos ont été rapportés par Maçoudi, un encyclopédiste et polygraphe irakien du X^e siècle, comprend ainsi que:

⁹ Selon Al-Tabari au sein de la famille omeyyade, des luttes intestines éclatèrent à la mort de Yazid Ier car : « tous les chefs et célèbres guerriers cherchèrent à se faire

Nous donnions au plaisir le temps qu'il eût été de notre devoir de consacrer aux affaires. Nos sujets, tyrannisés par nous et désespérant d'obtenir justice, souhaitèrent d'être délivrés de nous ; les contribuables, accablés d'impôts, s'éloignèrent de notre parti ; nos domaines devinrent incultes et nos finances s'épuisèrent. Nous avions confiance en nos ministres : ils sacrifièrent nos intérêts à leurs propres avantages et conduisirent les affaires sans notre participation et à notre insu. L'armée dont la solde était toujours en retard, cessa de nous obéir (Maçoudi, 1871, pp. 35-36).

Le portrait de la gestion de l'administration omeyyade dressée par ce Cheick est loin d'être une vue d'esprit ou une réflexion subjective. En effet, après les règnes florissants des premiers omeyyades jusqu'à la mort de Hishâm (724-743), l'administration omeyyade n'était plus à la hauteur. Pourtant, avec Mo'awiya I^{er} et surtout Abd El Malick (685-705), la gestion n'avait jamais été aussi optimale.

D'abord détenue par les chrétiens (grecs) et les perses, elle se transmet progressivement aux familles omeyyades sous Abd El Malick (Robert Mantran, 1995, pp. 212-213). On observe alors une arabisation de l'administration. Cependant, cette transition recèle d'effets pervers. Mais avant d'y arriver, constatons qu'au début de la conquête musulmane, les impôts fonciers (*kharâdj*) et la

leur part ». Ces luttes internes ébranlent naturellement l'unité de la famille omeyyade.

capitation (*djizya*) pèsent lourdement sur les non-musulmans.

Pour échapper à ces impositions, ces derniers se convertissent en masse à l'Islam. Ils sont alors appelés les *Mawali*, les convertis. Cependant, bien qu'étant supposé obtenir le même traitement de faveur que les « anciens » musulmans en ne payant que la dîme et la zakat¹⁰, les agents du fisc ne tenaient pas toujours compte de leur conversion. Ceci a pour conséquence, leur ralliement aux nombreux mouvements d'opposition (A. Fattal, 1958, pp.339-342). Sur le plan social, les mesures contre ces *mawali* sont particulièrement réprobatrices.

Par exemple, sous le gouvernement d'Al-Hadjdjâdj (661-714), ce dernier contraignit plusieurs d'entre eux à quitter les villes musulmanes au profit des « anciens » musulmans. En Iraq, cette mesure a poussé ces convertis à rallier les mouvements chiites.

1-2. Formation d'une opposition politique redoutable

Des déboires politiques que connaissent ces entités résultent la formation d'une opposition politique nourrie d'une part des limites/faiblesses du régime et des

¹⁰ Omar II (717-720) procède durant son règne à une réforme fiscale et terrienne où il a été décidé que les anciens comme les nouveaux convertis seront astreints au même impôt à savoir la dîme et l'impôt légal. Par ailleurs, le *kharâdj* serait désormais attaché à la terre et non plus à l'individu quelle que soit la religion pratiquée. Ces réformes qui réglaient définitivement le « problème Mawali » furent long feu. La baisse considérable du revenu de l'Etat n'encourageait pas les autres califes et gouverneurs à exécuter ces réformes.

¹¹ Ce dernier a commandité son meurtre par le biais de Asmâ, l'une des épouses d'Hasan. Sous sa requête, elle distille du poison dans le repas de son époux. C'est ainsi que « le poison entra dans le corps de

mécontentements sociaux d'autre part. A cet effet, l'exemple abbasside est typique de la réalité décrite.

En fait, ce que les historiens ont appelé la *Révolution abbasside* n'est en réalité qu'un coup d'Etat, un renversement violent d'un pouvoir établi à Damas et qui, en ce moment-là, régnait sur tout le monde musulman.

Comme l'a indiqué R. Mantran (1969, p. 126), les principales menaces internes qui ont fragilisé le pouvoir omeyyade de Damas proviennent d'abord des Chiites et des Kharidjites, particulièrement influents en Iraq. A Siffin, les tensions entre Mo'awiya I^{er} (661-680) et Ali (656-661) ont contribué à séparer un peu plus les Omeyyades et les Chiites avec l'éviction d'Ali, cousin du Prophète Muhammad, du pouvoir.

Ces tensions s'accroissent ensuite avec l'assassinat d'Hasan (Janvier – Août 661) et Husain, fils d'Ali, respectivement par Mo'awiya I^{er}¹¹ et Yazid I^{er} (Al-Fakhri Ibn Tiqtaqa, 1910, pp.184-186). Ce meurtre suscita la révolte des Alides¹² et des Chiites et catalysa surtout tous les ressentiments, toutes les révoltes des Alides contre les Omeyyades¹³.

'Hasan, qui mourut bientôt après » (Tabari, 1874, Partie V, Chapitre II, p. 8).

¹² Descendants d'Ali, fils d'Abu Thalib. Pour les chiites, les Alides sont les héritiers spirituels et religieux les plus authentiques du Prophète. La plupart des Alides furent victimes du massacre de Karbala, en 680. Les Alides sont les descendants en lignée patrilinéaire d'Ali, qu'ils soient descendants de Fatima, fille de Mahomet, ou des autres femmes d'Ali.

¹³ La vengeance des deux fils d'Ali ne se fait d'ailleurs pas attendre. En 685, dans le contexte général de la deuxième Fitna (680-685/692), un groupe de Chiites avec à leur tête Al-Moukhtâr Thaqafîn (622-687), un commandant militaire arabe, prennent le pouvoir dans la région de Koufa. Après avoir rassemblé autour de lui une masse populaire dont la haine envers les

Les Chiïtes et les Alides ne sont pas les seuls à se révolter sous le pouvoir des Omeyyades. On compte également les Kharidjites¹⁴ qui, par leurs actions insurrectionnelles ont contribué à ébranler l'autorité des détenteurs du pouvoir à Damas. A la suite de leur sédition puis de leur défaite contre les forces d'Ali à Nahrawan en 658, les kharidjites (au nombre de cinq mille) s'organisent autour de leur chef, Moustaurid fils d'°Oullifa, sortent de Koufa, leur bastion, et « se répandirent dans les territoires de Mossoul et de Djezira, où ils commirent de grands ravages » (Al Tabari, 1874, pp. 10-11).

Il faut ensuite toute une année, au calife pour venir à bout de cette insurrection. Al-Tabari explique qu'ils : « finirent par être dispersés dans différentes directions, après avoir perdu un grand nombre des leurs »¹⁵. Pour les Kharidjites, s'intègrent dans la catégorie des grands pécheurs toutes les personnes qui s'opposent à la prise des armes pour lutter contre une autorité injuste. Leur radicalisme politique et leur activisme violent les poussent à s'opposer au pouvoir omeyyade établi (S. Fauret, 2015).

Hormis ces oppositions, les querelles entre tributs arabes sont toutes aussi déterminantes. La vieille opposition entre tribus du nord (Qaysites), opposées aux Omeyyades et tribus du sud (Kalbites) alliées de ces

Omeyyades la liait, il lance une révolte contre l'émir omeyyade de la ville. Cependant, l'Etat éphémère qu'il tente d'instaurer à Koufa disparaît lorsqu'il est vaincu et tué par Obayd Allah, gouverneur de Koufa, en 687 (R. Mantran, 1969, p. 127).

¹⁴ Les khâridjites sont donc les musulmans qui refusent d'accepter la défaite d'Ali et lui reprochent ses compromis avec Mu'awiya. En outre, ils rejettent en bloc la décision d'Adruh car le jugement n'appartient qu'à Dieu et qu'un arbitrage humain est perçu comme illégitime et irrecevable. Dès le début, les khâridjites se caractérisent donc par une intransigeance et un rigorisme

dernières surgit de plus belle après la mort de Mo'awiya I^{er} en 680. La suprématie de Damas dans la gestion de l'empire et le choix de Yazid comme successeur ont été contestés par une partie des Quraysh notamment par un certain Abdallah ibn Zoubayr qui prit la tête d'une armée en vue d'une sédition (A. Ducellier, Fr. Micheau, 2000, p. 32). L'unité omeyyade n'est restaurée que sous le califat de Marwan I^{er} (684-685) puis renforcée sous le règne de son fils, °Abd al-Malik (685-705) (R. Mantran, 1969, pp. 127-128).

Malgré tout, ce sont toutes ces forces politiques et militaires que les abbasides réussissent à fédérer afin de renverser le pouvoir omeyyade.

De l'autre côté de la méditerranée, le positionnement politique de l'opposition se fait plus subtilement. En effet, à la mort de Pépin de Herstal, ses successeurs usent de leur puissance économique, politique et militaire pour accroître considérablement leur pouvoir et leur prestige au sein du royaume affaiblissant simultanément l'autorité mérovingienne.

Le personnage le plus illustre est Charles Martel arrière-petit-fils de Pépin de Landen et fils de Pépin de Herstal (676-714) (il avait réussi à restaurer l'autorité des pippinides¹⁶ sur

extrêmes. Ne se contentant pas de condamner leur comportement, ils s'insurgent contre Ali et Mu'awiya » (S. Fauret, 2015).

¹⁵ Une autre révolte kharidjite plus importante éclate peu après la mort de Yazid en 683, toujours dans le contexte général de la deuxième Fitna. Les partisans de cette branche de l'islam, comme le stipule al-Tabari « se soulevèrent à Koufa, en proclamant les droits de la famille d'Ali, quatre ans après la mort de °Hosain ». (Al Tabari, 1874, p.65).

¹⁶ Les pippinides et Les carolingiens appartiennent à une seule et même famille. Le terme Carolingien est le nom porté par

l'Austrasie). Lorsque son Père meurt en 714, il réussit à s'emparer de la mairie du palais malgré les intrigues de sa belle-mère Plectrude qui souhaitait l'en écarter.

A sa prise de pouvoir, son énergie hors du commun, son sens politique et ses exploits militaires¹⁷ lui valent de se poser en véritable chef d'Etat malgré la présence d'un roi mérovingien d'abord Chilpéric II (roi des francs jusqu'en 721) et Thierry IV (721-737). Ces derniers sont contraints concomitamment de distribuer des domaines, pris sur leurs propres possessions pour s'assurer la fidélité de l'aristocratie. Ce qui n'a de cesse de les appauvrir, de les affaiblir. Les chroniqueurs postérieurs à l'époque comme Eginhard les décrivent comme des rois fainéants, des marionnettes :

(...) Il ne restait au roi qu'à se contenter de son titre, à siéger sur son trône, la chevelure longue et la barbe pendant, à donner audience aux ambassadeurs en les chargeant de transmettre comme en son nom, quand ils s'en retournaient, les réponses qui lui avaient été dictées ou même imposées. En dehors de ce titre inutile de roi et des ressources que lui allouait par

complaisance et à sa volonté le préfet du palais, il ne possédait en propre qu'une seule villa, de très maigre rapport, où se trouvait son logis, et dont provenait les quelques serviteurs qui lui fournissaient nécessaire et marques de déférence (Eginhard, 1923, c.1-3, p.8-15)¹⁸.

D'ailleurs, lorsque Thierry IV meurt, Charles Martel ne se donne pas de peine à le remplacer. Il n'y a plus de roi. Il assume les titres de maire du palais et « duc et prince des Francs », ce qui d'une certaine façon est plus qu'un titre royal observe Georges Minos (2016, p.71). Il est alors l'homme le plus redouté et incontestable Maître du royaume. Le pape Grégoire III cherchant son aide contre les Lombards, le qualifie dans une lettre de « vice-roi », « fils dévoué du prince des apôtres » (Georges Minos, p.72). Malgré tout, il ne revendique ni ne prend pas le titre de Roi des francs.

En fin de compte, l'instauration et l'hérédité de la charge de maire du palais couplée à la faiblesse des rois mérovingiens ont permis l'émergence d'une famille (les pippinides) devenue politiquement et économiquement puissante, capable désormais de revendiquer le trône.

les pippinides lorsqu'il accède à la royauté franque en 751. Ce nom est en référence à Charles Martel dont le prénom Charles se dit en latin Carolus. On parle ainsi de dynastie carolingienne.

¹⁷ Il bat les troupes de Rainfroi à Amblève, près de Liège, en 716, puis à Vincy, près de Cambrai, en 717. Il occupe Cologne, s'empare du trésor de son père ; en 718, il pénètre en Saxe, jusqu'à la Weser, pour punir les Saxons païens d'avoir soutenu les Neustriens ; même opération en 719 contre les Frisons ; il occupe Utrecht. La même année, il bat à nouveau les Neustriens, puis le duc d'Aquitaine, Eudes, qui les avait soutenus. De 720 à 738, il mène des

expéditions dans toutes les directions, soumettant les Saxons, les Frisons, battant une nouvelle fois Eudes en 724 à Angers, et avançant en 735 jusqu'à Bordeaux et Blaye, supprimant le duché des Alamans et le réduisant en province du royaume, forçant les Bavares à l'obéissance, arrêtant les Arabes d'Abd el-Rahman à Poitiers en 732, et battant une nouvelle troupe de Sarrasins près de Narbonne en 737 (Georges Minos, 2016, p.71).

¹⁸ Jacques Le Goff compare à juste titre leur situation à celle du Japon (XII-XIX^e siècle) où la réalité du pouvoir était détenue par les Shogun au grand dam des empereurs (2005, p.30).

2- Révolution douce, révolution violente: Chronique de deux coups d'Etats au Moyen Âge.

Les révolutions abbassides (750) et carolingiennes (751) se sont pratiquement produites à la même période. Celles-ci revêtent des tournures diamétralement opposées. Tandis qu'on assiste à une révolution violente du côté de l'orient musulman, l'empire des Francs fait face à une déposition insidieuse du dernier roi mérovingien. Cette seconde partie revient sur le déroulement de ces deux coups d'Etats.

2-1. La prise de pouvoir abbasside

Le renversement des omeyyades par les abbassides a été particulièrement violent. En effet, l'activisme de ces derniers s'est renforcé sous le califat de Marwan II (744-750). Il a été porté par Abû Salama et plus efficacement par le très célèbre Abû Muslim ((718/719-755), un affranchi d'origine persane, qui a acquis une grande renommée, une puissance redoutable par ses activités propagandistes et sa force guerrière (H. Laoust, 1965, p. 56).

C'est en 747, au Khurâsân¹⁹, en Iran oriental, que le mouvement abbasside débute ses entreprises de renversement du pouvoir omeyyade (Fr. Micheau, 2022, p. 36 ; A. Ducellier, Fr. Micheau, 2000, p. 37). La stratégie de ce mouvement est simple. Il s'agit de renverser le pouvoir omeyyade et y installer l'un des descendants de l'oncle du prophète Al-Abbâs Ibn 'Abd al-Muttalib. Pour ce faire, il se dote

¹⁹ Ce territoire a été le terreau fertile pour le mouvement abbasside car durant le règne de Mo'awiya I^{er}, le gouverneur d'Irak Ziyâd Ibn Abihi a pris la décision d'y installer cinquante mille combattants arabes yéménites accompagnés de leur famille. Ce dernier avait alors l'idée de régler à la fois la question de la surpopulation de l'Irak et de la nécessité de l'établissement durable de la souveraineté musulmane en Asie Centrale. Une fois,

d'un drapeau noir par opposition au drapeau blanc omeyyade²⁰ et procède à une propagande visant à rallier tous les opposants à l'actuel régime. Son membre le plus influent n'est autre qu'Abu Muslîm. En quelques mois de prédication et de révoltes, ce dernier parvient avec ses troupes à mettre en déroute le gouverneur omeyyade et contrôler tout le Khorasan.

En 749, deux ans après le début du mouvement, ces derniers sont aux portes de l'Iraq, où une révolte similaire shi'ite se déroule depuis près de deux ans (M. Zaman, 1987, pp. 132-134). En effet, le « désarroi qui régnait à Damas et l'ébranlement de la puissance des Oumayyades » aiguisait l'appétit des Alides et des Hachémites de la région de l'Irak qui proclament d'emblée calife 'Abd Allah, un des leurs et organisent dans la foulée une violente révolte autour de Koufa. L'émir alors préposé à cette ville, Yazid Ibn Hubayra « sortit avec ses partisans et livra bataille aux révoltés » (Al-Fakhri Ibn Tiqtaqa, 1910, pp. 218-219), mais sans succès.

Cette défaite omeyyade (749) permet ainsi aux Abbassides d'entrer plus aisément en Iraq et éliminer le calife proclamé par les chi'ites qui n'opposèrent pas grande résistance. Dans la foulée, Abû Al-Abbas as-Saffah « le boucher » est proclamé Calife sous les acclamations conjointe de la troupe abbasside et les populations d'Iraq. Pour rallier toutes les oppositions au pouvoir omeyyade, l'appel au soulèvement se fait au nom de la famille du Prophète Mahomet (Ph. Sénac, 2014, pp. 53-54).

installées, ces familles arabes, se mélangent avec les autochtones persans, adoptent progressivement leur culture, leur langue et finissent par partager la même haine à l'égard des omeyyades (SUYUTI jalal ad d As, 2022, 208p).

²⁰ C'est de cette couleur (noire) qu'étaient les vêtements du Prophète Mahomet lorsqu'il fit son entrée victorieuse à La Mecque.

Cette propagande trouve par ailleurs un écho favorable auprès des *mawâli* des différentes régions. Ces derniers s'estimaient : « lésés devant les avantages que les califes accordaient aux Arabes et à leurs entourages, et de nombreux esclaves travaillant sur les grands domaines (qatâ'i) cédés à des dignitaires arabes commençaient à se reconnaître dans l'idéologie plus égalitaire développée par les shî'ites » (Ph. Sénac, 2014, pp. 52-53).

Devenu puissant avec de plus en plus de partisans, al-Saffâh enjoint un de ses oncles paternels, °Abd Allâh, d'aller combattre Marwan II (Al-Fakhri Ibn Tiqtaqa, 1910, p.234). Ce dernier s'exécute et commence par : « assiéger Damas occupé alors par Wélid, fils de Moâwiah, fils d'°Abd el Mélik, avec 50 000 combattants » (Maçoudi, 1871, p.75). Si Marwan avait réussi à quitter la ville de Damas à temps, en 744 pour s'établir à Harrân (Ph. Sénac, 2014, p. 52), ce ne fut pas le cas pour bien des membres de la famille omeyyade. Comme le souligne Maçoudi, beaucoup de gens de cette famille ont été mis à mort :

Wélid, fils de Moâwiah et Abd el-Djebbar, fils de Yézid II, furent pris et envoyés à Saffah, qui les fit tuer et attacher au gibet, à Hirah. Abd Allah ben Ali, après avoir inondé de sang la ville de Damas (...), vint camper sur la rivière Abou Fotros où il fit égorger plus de quatre-vingts Omeyyades (...). Suleiman, autre fils de Yézid II, fut tué à Balkâ (Maçoudi, 1871, pp.75-76).

L'élimination systématique des membres de la famille dynastique omeyyade s'inscrit, aussi bien dans le cadre de la prise du pouvoir que dans une vision plus large et plus pérenne d'effacement de toute opposition présente et future. Il fallait de ce fait

nécessairement éliminer tous les membres de la famille omeyyade et surtout Marwan II. La confrontation entre les deux clans rivaux Quraychites, les Banu Hicham et les Banu Ummaya, n'était plus alors inévitable.

Le 25 janvier 750, sur les rives du grand Zab, un affluent du Tigre : « °Abd Allâh, fils d'Ali, l'un des principaux Abbâsides, (...) se dirigea vers Marwân, le rencontra (...), à la tête de 120 000 combattants » (Al-Fakhri Ibn Tiqtaqa, 1910, p.234). Nonobstant la supériorité numérique et la qualité de ses généraux, véritables vétérans aguerris des campagnes du Caucase et de Byzance, les Abbassides réussissent à prendre l'avantage sur Marwan II. Mal soutenu par les syriens, avec une armée démoralisée et las des campagnes, Marwan II est battu par des Abbassides, vigoureux et « juvéniles » (Fr. Micheau, 2022, p. 37).

Ils sont ensuite traqués pour être massivement tués sous le fil de l'épée ou noyés. La première défaite du calife omeyyade en personne sur un champ de bataille sera sa dernière.

Ce dernier fuit dans un premier temps vers sa capitale mais les portes lui sont déniées. Pourchassé, il se réfugie en Egypte où il est finalement tué (Maçoudi, 1871, p.76). Le coup d'Etat devient alors effectif ; « l'autorité appartient sans partage à Saffâh » (Al-Fakhri Ibn Tiqtaqa, 1910, p.238). Le calife qui tient à assurer son pouvoir s'évertua dans les premiers moments de sa gouvernance à mettre à mort tous les rescapés de la famille omeyyade :

Dès qu'il eut reçu le serment d'investiture et que son autorité se fut bien établie, il pourchassa les survivants de la famille d'Oumayya et les personnages considérables du parti, et les fit passer au fil de l'épée (...). Et les

'Abbâsides s'engagèrent si loin dans l'extermination des Oumayyades, qu'ils allèrent même jusqu'à fouiller leurs tombeaux à Damas (Al-Fakhri Ibn Tiqtaqa, 1910, pp. 240-242).

L'extermination des membres de la famille omeyyade et la confiscation de leurs biens marquent l'aboutissement du coup d'Etat abbasside. Cependant, la tradition syrienne se perpétua grâce à l'un des rescapés du massacre, Abd al-Rahmân, qui se réfugie au Maghreb puis en Espagne où il fonde un émirat dissident en 756 (Ph. Sénac, 2014, p. 54).

2-2. Le coup d'Etat carolingien, un renversement insidieux

Bien que l'essentiel des manœuvres politiques pour renverser les mérovingiens du trône ait été entrepris durant l'année 751, le coup d'Etat carolingien est le fruit d'un long processus qui débute avec Grimoald, fils de Pépin de Landen en 656.

En effet, avant le coup de force définitif orchestré par Pépin le Bref, l'un de ses alleux a pour une première fois tenté sans succès de saisir le trône au détriment du fils de Sigebert III, Dagobert II.

Lorsque Dagobert Ier meurt en 639, ses fils Clovis et Sigebert III ne sont encore que des enfants. Disposé à la cour d'Austrasie comme maire du palais, Grimoald dirige non seulement l'administration royale mais conseille le jeune roi. A ce propos, en 652, il le convint d'adopter son fils, le futur Childebert III l'Adopté, prédisant que le roi n'aura pas d'héritier. Bien que le roi ait eu un enfant une année plus tard, le futur Dagobert II, Childebert succède à son Père adoptif en 656²¹. Cependant dès l'année suivante, Grimoald se fait assassiner, avec l'accord de Clovis II par Erchinoald maire du palais de Neustrie (Pierre Riché, 1983, p.23-24).

En 662, c'est le tour de son fils d'être tué par Ebroïn maire du palais de Neustrie à l'instigation de Clotaire III, fils de Clovis II. Le pouvoir de Dagobert II est ensuite restauré²². Il s'agit dans ce cas d'espèce d'une tentative de coup d'état déjouée.

²¹ Grimoald a pris soin de tonsurer Dagobert II puis de l'envoyer dans un monastère en Irlande. La chevelure fait partie intégrante des insignes du pouvoir et de l'autorité chez les francs. Tonsurer quelqu'un, de surcroit un roi revient alors à les lui ôter. Cela n'est pas sans rappeler l'épisode biblique de Samson qui tenait ainsi sa force physique de ses cheveux.

²² D'autres versions-hypothèses relatives à la paternité de Childebert III et sur les circonstances de sa mort ont été avancées. Selon des historiens comme Richard Gerberding, il est invraisemblable comme le souligne le *Liber Historiae Francorum* que Sigebert III ait pu craindre, à l'âge d'environ 21 ans, de ne pouvoir avoir de fils, crainte d'autant plus déraisonnable qu'il lui en naît un peu après (Richard Gerberding, 1987). De plus, En dehors du *Liber Historiae Francorum*, la

mention d'adoptif n'apparaît que sous le règne de Charlemagne, à la fin du VIII^e siècle et sous la forme *Childebertus adoptivus filius Grimoald(i)* ou *Childebertus id est adoptivus Grimoaldus*, formulation qui a plutôt tendance à signifier « Childebert fils adoptif de Grimoald » ou « Childebert c'est-à-dire l'adoptif de Grimoald » (Matthias Becher, 1993). Il semble au final que Childebert fut en fait un fils de Sigebert, légitime ou naturel, qui le confia en tutelle à Grimoald au moment de sa mort. L'auteur du *Liber Historiae Francorum*, un moine neustrien, aurait alors rédigé un récit erroné mais conforme aux intérêts de la Neustrie (Christian Settipani, 1989, p.170). Ou encore l'exil du futur Dagobert II serait en fait un moyen d'éliminer un héritier avec qui il aurait fallu partager le royaume.

En 676, les Pippinides reviennent au pouvoir avec la nomination de Pépin de Herstal petit fils de Pépin de Landen par sa fille Begga. Ce dernier restaure l'autorité pippinide et affaiblit la mairie du palais de Neustrie en faisant assassiner Ebroïn (681) et en battant l'armée du nouveau maire du palais de Neustrie, Berchaire.

Son fils, Charles Martel continue et accroît l'œuvre de son Père comme précédemment analysé. Lorsque ce dernier meurt, ses deux fils, Pépin le Bref (Neustrie) et Carloman (Austrasie). Cependant devant une pression exercée par les nobles sur leur légitimité et l'absence de rois sur le trône depuis bientôt seize mois, ces derniers de remettre au pouvoir un mérovingien, Childéric III²³ (L. Lavillain, 1933, p.15).

Comme les précédents depuis le règne de Dagobert Ier, ce dernier est un strapontin. En 747, lorsque Carloman entre au Monastère²⁴, Pépin le Bref a l'opportunité de renverser définitivement cette dynastie dont les nobles et surtout Carloman avaient forcé la main pour leur restauration²⁵.

Sa stratégie est simple. D'un côté, déjà pourvue de l'autorité d'un roi, Pépin le Bref est en quête de légitimité, laquelle lui permettrait d'éviter une révolte des nobles mais surtout leur soumission. De l'autre côté, depuis le baptême de Clovis, l'Eglise catholique s'est profondément incrustée dans les mœurs jadis païennes et entretient avec certains rois d'Europe comme celui des francs, des rapports

privilegiés. C'est fort de cela que Pépin délègue en 750, le prêtre Fulrad, son chapelain et Burchard, évêque de Wurzburg pour rencontrer le pape afin d'obtenir son adhésion quant à sa volonté de réaliser « un coup d'Etat » et installer sa propre dynastie. Avant cela, Pépin avait pris soin de procéder à une habile propagande, par le biais de l'abbaye de Saint-Denis, afin de discréditer les rois mérovingiens que ces moines finiront par traiter de fainéants (P. Riché, 1983, p.65-68).

Au demeurant, lors de la rencontre avec le pape, les sources rapportent que la question qui fût posée au pape est la suivante : « touchant les rois de France qui n'exerçaient plus le pouvoir royal, s'il était bien ou mal qu'il en fût ainsi ». Cette question n'est absolument pas d'ordre religieux mais plutôt politique. Et il revenait au pape de répondre non plus en homme religieux mais plutôt en chef d'Etat. D'ailleurs, celui-ci requerrait depuis Charles Martel, l'intervention des rois de France contre la menace lombarde au nord de son territoire. Charles Martel s'est abstenu de toute intervention durant son règne mais son fils serait disposé à le faire, surtout que Byzance était dans l'incapacité de secourir le pape.

En tenant compte de tous ces paramètres, le pape Zacharie (741-752) répondit « qu'il valait mieux appeler roi celui qui avait le pouvoir que celui qui restait sans pouvoir royal ». Puis, il continue en soulignant que : « Pour que l'ordre ne fût pas profondément troublé, le pape enjoignit *per*

alamans qu'il avait invités à un banquet (Georges Minos, p.72).

²⁵ C'est en effet à Carloman que Childéric III fait honneur de son rétablissement : « *Hildricus, rex Francorum, viro inclito Karlomanno majore domus, rectori palatio nostro, qui nobis in solium regni instituit...* » Diplôme de Childéric III en faveur de Stavelot et Malmédy (Pardessus, *Diplomata et chartae*, t. II, p. 387, n° 575. - Halkin et Roland, 1909, in-4°, t. I, p. 43, n° 1.

²³ Leur légitimité était contestée par le duc d'Aquitaine Hunaud, le duc des Alamans Théodebald, et le duc de Bavière Odilon.

²⁴ Eginhard conseiller de Charlemagne semble ignorer les raisons de sa réclusion monastique, aussi impute sa décision à l'attirance qu'il a de la vie contemplative. Cependant, il est sûr que Carloman se retire définitivement au monastère du mont Cassin car il éprouve des remords après avoir fait massacrer des chefs

auctoritatem apostolicam de faire roi Pépin ».

C'est seulement après sa bénédiction que Pépin le Bref dépose Childéric III en le faisant tonsurer puis l'envoyant finir ses jours dans le monastère de Saint-Bertin près de Saint-Omer. Il se fait ensuite élire par ses fidèles à Soissons suivant la mode franque de l'acclamation²⁶. Pour accroître sa légitimité, il se fait oindre des mains de l'archevêque Boniface et consacré par les évêques des Gaules à Saint Denis²⁷.

Le sacre le place au-dessus du commun des mortels. Par conséquent, porter atteinte à son pouvoir ou à sa personne devient un crime de lèse-majesté divine (Georges Minos, p73). Le 28 juillet 754, après avoir aidé le pape à combattre les Lombards et créer les États pontificaux, Pépin le Bref est sacré par le pape Étienne II en personne à l'abbaye de Saint-Denis. Il lui confère les titres de roi des Francs et de patrice des Romains (*Patricius Romanorum*).

Les fils et héritiers de Pépin, Carloman Ier et Charlemagne, tous deux futurs rois, sont aussi sacrés par la même occasion. Désormais, les rois des Francs doivent obligatoirement provenir de la famille des Carolingiens. Le Coup d'Etat est alors consommé. Les carolingiens succèdent officiellement aux Mérovingiens.

2.3. Des coups après d'autres

L'une des caractéristiques propres aux coups d'Etat, c'est qu'ils entraînent inéluctablement d'autres renversements. Les exemples étudiés ont montré que ces coups d'états sont d'abord présentés comme un remède à l'injustice avant de comprendre qu'il

s'agit avant tout d'une ambition personnelle. Les abbassides ont convoité le pouvoir non pas pour régler le sort des mawalis pour exemple, mais considéraient avant tout que le pouvoir revient de droit au clan du prophète auquel ils appartiennent. Ainsi, leur avènement n'a pas mis un terme aux difficultés qui ont coûté la chute des omeyyades. Pis, ils reproduisent *mutatis mutandis* les mêmes erreurs.

Aussi, après un siècle de relative prospérité, où elle porte la civilisation musulmane à son paroxysme, la dynastie connaît un long déclin. Elle subit à son tour plusieurs coups d'État non formels à partir de 945, sans jamais s'en remettre. Après avoir perdu la souveraineté et la réalité du pouvoir au profit des mercenaires turcs, c'est en 1258, que les hordes mongoles mettent simultanément fin à la dynastie et à l'empire musulman.

Suivant le modèle abbasside, l'empire carolingien dirigé par la famille des pippinides, porte durant un siècle la civilisation médiévale franque à son acmé avant d'être elle-même renversée. D'abord, en 887 avec l'élection d'Eudes puis définitivement en 987 avec l'élection d'Hugues Capet, qui inaugure la dynastie des Capétiens. Même si la mairie du palais a été supprimée, la division des terres qui a coûté l'éviction des mérovingiens a été simplement reconduite suivant la coutume.

Par ailleurs, face aux attaques normandes dont les descendants de Charlemagne se révèlent être incapables d'y faire face, c'est un aïeul d'Hugues Capet, Eudes qui s'illustre. Cela n'est pas sans rappeler le cas Charles Martel.

²⁶*Annales regni Francorum* : « DCCL. Pippinus secundum morem Francorum electus est ad regem » Édition Kurze, p.8.

²⁷ Le droit divin lui confère une sacralité dont la traduction politique est de « diriger les peuples que Dieu lui confie selon le dogme catholique, au nom de l'Église ».

Conclusion

Tout au long de cette étude, nous avons tenté de démontrer que les coups d'État analysés dans cet article se sont certes déroulés dans des contextes et des époques différentes, mais ils conservent *mutatis mutandis* la même structure, la même ossature. Ainsi, on remarquera que ces renversements politiques précèdent une période de gestation peu ou prou longue, dans laquelle les opposants au régime s'appliquent à mettre en œuvre les actions idoines pour faire aboutir le putsch, aidées en cela par une mauvaise gestion administrative, économique, sociale et judiciaire du régime au pouvoir.

Dans le premier cas, l'instauration et l'hérédité de la charge de maire du palais couplée à la faiblesse des rois mérovingiens ont permis l'émergence d'une famille (les pippinides) devenue politiquement et économiquement puissante, capable de revendiquer le trône. Dans le second cas, le poids des impôts et surtout l'injustice faite aux *mawali* et aux gens du livre, le manque de ressources pour le trésor califal, la mauvaise gestion de l'administration, la démobilisation et le désintérêt de l'armée pour non-perception de solde sont autant de facteurs qui ont suscité la montée en puissance du clan rival des Banu Umayya à savoir les Banu Hachim. Quant au déroulement des coups d'État, il survient soit sans infusion de sang et subtilement comme c'est le cas avec le coup d'État carolingien, ou avec brutalité et effusion de sang. En cela le coup d'État abbasside est à tout point de vue atroce.

Par ailleurs, la prise de pouvoir par des coups d'État conduit inexorablement vers des renversements politiques du même ordre comme c'est le cas aujourd'hui en Afrique noire. Finalement, ce qui représente une différence entre

l'époque prémoderne et l'époque contemporaine, relativement aux coups d'État en Afrique noire, c'est la place que tient la religion.

Dans les deux cas analysés, le motif et la caution religieuse sont partout présents. Aujourd'hui, dans l'espace public et politique, la religion est reléguée au for intérieur au profit des notions comme la démocratie, le salut public, la République etc.

Références Bibliographiques

- Al-FAKHRI Ibn Tiqtaqa, 1910, *Histoire des dynasties musulmanes depuis la mort de Mohamet jusqu'à la chute du khalifat «Abbasside de Baghdâdz (11-656 de l'hégire=632-1258 de J.-C.)*, trad. Emile Amar, Archives marocaines, vol. XVI, Paris, Enest Leroux, 628p.
- Al-TABARI, *Chronique de Abou-Djafar-Mo'Hammed-Ben-Djarir-Ben-Yezid Tabari*, trad. Hermann Zotenberg, 1874, tome IV, Nogent-Le-Rebon, Imprimerie de A. Gouverneur, 665p.
- Al-TABARI, *Histoire Universelle*, Trad. H. Zotenberg, 1980, t.3.
- Annales regni Francorum*, Édition Fr. Kurze, 1895, dans les *Scriptores rerum Germanicarum*, Hanovre.
- ARJOMAND SA, 1994, « Abd Allah Ibn al-Muqaffa' and the 'Abbasid Revolution », in: *Iranian Studies*, 27 (1-4), pp. 9-36.
- BECHER Matthias, 1993, « Der sogenannte Staatsstreich Grimoalds. Versuch einer Neubewertung », in: *Becher, Macht und Herrschaft*, pp. 227-260.
- Clausula de unctione Pippini regis*, éd. Bruno Krusch (1885), dans *MGH, Scriptores rerum Merovingicarum*, I-2, Hanovre.
- DUCELLIER Alain ; Micheau François, 2000, *Les pays d'Islam VII^e-XV^e siècle*, Paris, Hachette Supérieur, 161p.
- EGINHARD, *Vie de Charlemagne*, éd. Et trad. Louis Halphen, 1923, Paris.
- FATTAL Antoine, 1958, *Le statut légal des non-musulmans en pays d'Islam*

(«Recherches publiées sous la direction de l'Institut de Lettres orientales de Beyrouth », t. X). Beyrouth, Librairie orientale, In-8°, 394 p.

SETTIPANI Christian, 1989, *Les Ancêtres de Charlemagne*, Paris.

FAURET Simon, 2015, « Le khâridjisme, l'autre branche de l'islam », in : *Les Clés du Moyen-Orient*, Disponible sur le site : <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Le-kharidjisme-l-autre-branche-de.html>, publié le 10/06/2015, consulté le 02-03-2024.

GERBERDING Richard, 1987, *The Rise of the Carolingians and the Liber Historiae Francorum*, Oxford University Press.

HALKIN et ROLAND, 1909, *Recueil des chartes de V abbaye de Stavelot-Malmédy*, Bruxelles, 1909, in-4°, t. I.

HAROUEL Jean-Louis, 2007, «Des coups d'État sous l'ancien régime», in : Christophe Boutin ROUVILLOIS Frédéric (sous la direction de), *Le Coup d'État. Recours à la force ou dernier mot du politique ?*, Actes du colloque organisé par le Centre d'études Normand sur la Théorie et la Régulation de l'État, F.-X. de Guibert, Paris, p. 26-36.

LAOUST Henri, 1965, *Les schismes dans l'Islam. Introduction à une étude de la religion musulmane*, Paris, Payot, 467p.

LEVILLAIN Léon, 1933, « L'avènement de la dynastie carolingienne et les origines de l'état pontifical (749-757) : Essai Sur La Chronologie et l'interprétation Des Événements », in : *Bibliothèque de l'École Des Chartes*, vol. 94, pp. 225-95. JSTOR, <http://www.jstor.org/stable/4301184> 2. Publié le 06 Oct. 2023.

MAÇOUDI, 1871, *Les prairies d'or*, trad. C. Barbier de Meynard, tome VI, Paris, Imprimerie nationale, 518 p.

MANTRAN Robert, 1995, *L'expansion musulmane (VII^e-XI^e siècles)*, Paris, PUF, Nouvelle Clio, 5^e Edition, 352p.

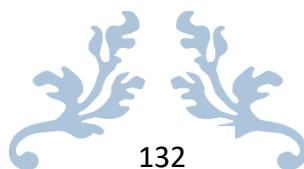
RICHE Pierre, 1983, *Les Carolingiens, une famille qui fit l'Europe*, Paris, Hachette, 438p.

SENAC Philippe, 2014, *Le monde musulman, des origines au XI^e siècle*, Paris, Armand Colin, 3^e édition, 239 p.

Numéro 013 Juin 2024
Histoire et Analyses des Relations Internationales
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°13 Juin 2024